

« L'Avenir » : Publifin demande à Nethys d'étudier toutes les pistes

PRESSE La direction et les représentants syndicaux du journal ont signé un préaccord social

Ces derniers jours, le conseil provincial de Liège et le parlement wallon ont envoyé un message politique très clair à l'intercommunale Publifin et à sa filiale Nethys, les appelant à étudier toutes les pistes pour permettre aux Editions de l'Avenir (EDA) « de poursuivre leur mission d'information ». Toutes les pistes, c'est donc aussi la vente des EDA à l'éditeur IPM (*La Libre, la DH...*), le portage public temporaire ou toute alternative...

Le conseil d'administration de Publifin qui s'est réuni ce vendredi pouvait difficilement ignorer ce message. Il s'est prononcé sur ces motions. Du moins sur l'une d'elles, celle de son actionnaire majoritaire, la Province de Liège. Il a décidé de la transmettre au CA de Nethys, ajoutant qu'il la « partageait largement ». Cela n'a l'air de rien mais il nous revient pourtant que la discussion autour de ces quelques mots a été « compliquée ». Implicitement, Publifin recommande en effet à sa filiale Nethys d'étudier toutes les pistes pour *L'Avenir*.

Cela n'ira pas plus loin. La motion du parlement wallon qui est très similaire à celle du conseil provincial mais qui évo-

quait, elle, clairement « la sortie de *L'Avenir* du groupe Nethys », sera transmise au CA de Nethys sans autre commentaire... *L'Avenir* sera au menu d'un autre conseil d'administration mardi prochain. Jos Donvil, le patron des EDA y sera entendu.

Double volontariat

Il y sera question notamment du préaccord social qui est intervenu dans la nuit de jeudi à vendredi entre la direction et les syndicats des EDA. Les parties sont tombées d'accord sur les conditions de départ des prépensionnables (+56 ans) et des autres travailleurs. Comme l'exigeaient les syndicats, il n'y aura pas de licenciement contraint. Tout devra se faire sur base d'un double volontariat (direction et travailleur concerné). De même, la direction ne pourra pas s'opposer au départ d'un travailleur qui est dans les conditions pour obtenir la prépension. Elle souhaitait pouvoir le faire pour certains chefs de service, ce qui avait entraîné une rupture des négociations il y a une semaine.

Ces conditions de départ vont maintenant être communiquées au personnel. Il est encore trop tôt pour dire com-

bien de personnes choisiront au final de partir. La direction a spécifié qu'elle voulait un minimum de 45 départs (contre 60 annoncés).

Pour autant tout n'est pas réglé. « Il s'agit uniquement d'un préaccord, insiste Didier Malempré, représentant AJP (Association des journalistes). Nous ne signerons le volet social que lorsqu'il y aura un accord sur l'autre volet : le volet organisationnel. » Les syndicats et représentants des journalistes veulent en effet obtenir des garanties sur les conditions de travail de ceux qui resteront dans l'entreprise une fois que le plan social aura fait sentir ses effets. Ils veulent savoir comment la rédaction et les services commerciaux vont fonctionner alors qu'ils auront été amputés de près d'un quart de leurs effectifs. Les discussions sur ce volet organisationnel débiteront lundi.

Ce préaccord est intervenu quelques heures avant la tenue du CA et d'une AG de Publifin. Pour beaucoup, cela n'avait rien d'un hasard. « La direction voulait absolument aboutir à un accord, nous explique-t-on de source syndicale. C'était au finish. » ■

JEAN-FRANÇOIS MUNSTER